

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

. 1.1 Identificateur de produit

. Nom du produit: **C-41 CD-R SP 45**
Révéléateur Chromogène Entretien

. Code du produit: 102570

. 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées
Pas d'autres informations importantes disponibles.

. **Emploi de la substance / de la préparation** Révéléateur pour photographique application

. 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

. Producteur/fournisseur:

TETENAL 1847 GmbH
Schützenwall 31-35
D-22844 Norderstedt /Germany
Tel.: +49 (0) 40 521 45-0; Fax: +49 (0)40-52145-296
www.tetenal.com; E-mail: info@tetenal.com

. **Service chargé des renseignements:** Département Environnement et Sécurité. E-Mail: info@tetenal.com

. 1.4 Numéro d'appel d'urgence:

Centre antipoison de Allemagne: +49 (30) - 306 86 700 (anglais et allemand, 24h)

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

. 2.1 Classification de la substance ou du mélange

. Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Aquatic Chronic 3 H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

. 2.2 Éléments d'étiquetage

. **Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008** Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.

. **Pictogrammes de danger** néant

. **Mention d'avertissement** néant

. Mentions de danger

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

. Conseils de prudence

P273 Éviter le rejet dans l'environnement.
P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale.

. Indications complémentaires:

Contient sulfate de (4-ammonio-m-tolyl)éthyl(2-hydroxyéthyl)ammonium (CD-4), sulfate de bis(hydroxylammonium). Peut produire une réaction allergique.

. 2.3 Autres dangers

. Résultats des évaluations PBT et vPvB

. **PBT:** Non applicable.

. **vPvB:** Non applicable.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

. 3.2 Caractérisation chimique: Mélanges

. **Description:** Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.

. Composants dangereux:

CAS: 584-08-7	carbonate de potassium	1-5%
EINECS: 209-529-3	⚠ Skin Irrit. 2, H315; Eye Irrit. 2, H319	
Reg.nr.: 01-2119532646-36		
CAS: 25646-77-9	sulfate de (4-ammonio-m-tolyl)éthyl(2-hydroxyéthyl)ammonium (CD-4)	<1%
EINECS: 247-162-0	⚠ Acute Tox. 3, H301; ⚠ STOT RE 2, H373; ⚠ Aquatic Acute 1,	
Numéro index: 612-133-00-7	H400; Aquatic Chronic 1, H410; ⚠ Skin Sens. 1, H317	

(suite page 2)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 01.10.2019

numero de version: 4

Révision: 01.10.2019

Nom du produit: C-41 CD-R SP 45

Révéléateur Chromogène Entretien

(suite de la page 1)

CAS: 140-01-2 Pentasodium (carboxylatomethyl) iminobis (ethylenenitrilo) tetraacetate <1%
 EINECS: 205-391-3 ⚠ Repr. 2, H361; ⚠ Skin Corr. 1C, H314; Eye Dam. 1, H318; ⚠ Acute
 Reg.nr.: 01-2119474445-33 Tox. 4, H332
 CAS: 10039-54-0 sulfate de bis(hydroxylammonium) <1%
 EINECS: 233-118-8 ⚠ Carc. 2, H351; STOT RE 2, H373; ⚠ Met. Corr.1, H290; ⚠ Aquatic
 Numéro index: 612-123-00-2 Acute 1, H400; ⚠ Acute Tox. 4, H302; Acute Tox. 4, H312; Skin Irrit. 2,
 Reg.nr.: 01-2119485971-25 H315; Eye Irrit. 2, H319; Skin Sens. 1, H317
 . **Indications complémentaires:** Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

- . **4.1 Description des premiers secours**
- . **Après inhalation:** Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.
- . **Après contact avec la peau:** Laver immédiatement à l'eau.
- . **Après contact avec les yeux:**
Rincer les yeux, sous l'eau courante, pendant plusieurs minutes(15 min), en écartant bien les paupières.
- . **Après ingestion:** Rincer la bouche et boire beaucoup d'eau.
- . **4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- . **4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**
Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

- . **5.1 Moyens d'extinction**
- . **Moyens d'extinction:**
CO₂, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.
- . **5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**
Oxyde d'azote (NO_x)
Monoxyde de carbone (CO)
- . **5.3 Conseils aux pompiers**
- . **Équipement spécial de sécurité:** Aucune mesure particulière n'est requise.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- . **6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**
Veiller à une aération suffisante.
Porter un vêtement personnel de protection.
- . **6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:**
En cas de pénétration dans les eaux ou les égouts, avertir les autorités compétentes.
Diluer avec beaucoup d'eau.
Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.
- . **6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:**
Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).
Recueillir par moyen mécanique.
- . **6.4 Référence à d'autres rubriques**
Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.
Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.
Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

FR

(suite page 3)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 01.10.2019

numero de version: 4

Révision: 01.10.2019

Nom du produit: C-41 CD-R SP 45
Révéléateur Chromogène Entretien

(suite de la page 2)

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

- . **7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**
Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.
- . **Préventions des incendies et des explosions:** Tenir à l'abri de la chaleur.
- . **7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**
- . **Stockage:**
- . **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:** Ne conserver que dans le fût d'origine.
- . **Indications concernant le stockage commun:** Ne pas stocker avec les aliments.
- . **Autres indications sur les conditions de stockage:**
Protéger de la forte chaleur et du rayonnement direct du soleil.
Fermer à clé et interdire l'accès aux enfants.
recommander stockage de température: 5-30°C
Protéger contre les effets de la lumière.
- . **7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- . **Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques:**
Sans autre indication, voir point 7.
- . **8.1 Paramètres de contrôle**
- . **Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:**
Le produit ne contient pas en quantité significative des substances présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail.
- . **Remarques supplémentaires:**
Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.
- . **8.2 Contrôles de l'exposition**
- . **Equipement de protection individuel:**
- . **Mesures générales de protection et d'hygiène:**
Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.
Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.
Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau.
- . **Protection respiratoire:** Veiller à une aération suffisante.
- . **Protection des mains:**
Gants étanches
Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.
Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.
- . **Matériau des gants**
Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.
Butylcaoutchouc
Caoutchouc nitrile
Gants en néoprène
- . **Temps de pénétration du matériau des gants**
Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.
Type de gants épaisseur du revêtement temps de rupture
caoutchouc butyle: ≥0,4mm ≥480 min
caoutchouc nitrile: ≥0,38mm ≥480min
caoutchouc néoprène: ≥0,65mm ≥240min
- . **Protection des yeux:** Lunettes de protection recommandées pour le transvasement.

(suite page 4)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 01.10.2019

numero de version: 4

Révision: 01.10.2019

Nom du produit: C-41 CD-R SP 45
Révéléteur Chromogène Entretien

. **Protection du corps:** Vêtements de travail protecteurs

(suite de la page 3)

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

. 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

. Indications générales

. Aspect:

Forme:	Liquide
Couleur:	Jaune clair
Odeur:	Inodore

. valeur du pH à 20 °C: ~10

. Changement d'état

Point de fusion/point de congélation:	Non déterminé.
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	> 100 °C

. Point d'éclair Non applicable.

. Température d'auto-inflammabilité: Le produit ne s'enflamme pas spontanément.

. Propriétés explosives: Le produit n'est pas explosif.

. Pression de vapeur: Non déterminé.

. Densité à 20 °C: ~1 g/cm³

. Solubilité dans/miscibilité avec l'eau:

Entièrement miscible

. Teneur en solvants:

Eau: 90-98 %

Teneur en substances solides: 0,0 %

. 9.2 Autres informations Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

. 10.1 Réactivité Pas d'autres informations importantes disponibles.

. 10.2 Stabilité chimique

. Décomposition thermique/conditions à éviter: Stable à température ambiante.

. 10.3 Possibilité de réactions dangereuses Aucune réaction dangereuse connue.

. 10.4 Conditions à éviter Pas d'autres informations importantes disponibles.

. 10.5 Matières incompatibles: Pas d'autres informations importantes disponibles.

. 10.6 Produits de décomposition dangereux: Gaz/vapeurs irritants

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

. 11.1 Informations sur les effets toxicologiques

. Toxicité aiguë Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

. Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:

584-08-7 carbonate de potassium

Oral LD50 >2.000 mg/kg (rat)

25646-77-9 sulfate de (4-ammonio-m-tolyl)éthyl(2-hydroxyéthyl)ammonium (CD-4)

Dermique LD50 >2.000 mg/kg (rat)

140-01-2 Pentasodium (carboxylatométhyl) iminobis (éthylènenitrilo) tetraacetate

Oral LD50 >2.000 mg/kg (rat)

(suite page 5)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 01.10.2019

numero de version: 4

Révision: 01.10.2019

Nom du produit: C-41 CD-R SP 45

Révéléteur Chromogène Entretien

(suite de la page 4)

10039-54-0 sulfate de bis(hydroxylammonium)

Oral LD50 642-842 mg/kg (rat)

Dermique LD50 1.500-2.000 mg/kg (lapin)

. Effet primaire d'irritation:

. Corrosion cutanée/irritation cutanée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

. Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

. Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

. Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)

. Mutagénicité sur les cellules germinales

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

. Cancérogénicité

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

. Toxicité pour la reproduction

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

. Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

. Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

. Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

. 12.1 Toxicité

. Toxicité aquatique:

25646-77-9 sulfate de (4-ammonio-m-tolyl)éthyl(2-hydroxyéthyl)ammonium (CD-4)

LC50 96 mg/l (daphnia magna (Water flea))

1-96 mg/l (fish: Pimephales promelas)

140-01-2 Pentasodium (carboxylatométhyl) iminobis (ethylenitrilo) tetraacetate

EC50 48 mg/l (daphnia magna (Water flea))

48 mg/l (invertébrés)

LC50 96 mg/l (fish)

96 mg/l (Lepomis macrochirus (Sonnenbarsch))

10039-54-0 sulfate de bis(hydroxylammonium)

EC50 48 mg/l (daphnia magna (Water flea))

LC50 96 mg/l (fathead minnow (Pimephales promelas))

. 12.2 Persistance et dégradabilité

Pas d'autres informations importantes disponibles.

. 12.3 Potentiel de bioaccumulation

Pas d'autres informations importantes disponibles.

. 12.4 Mobilité dans le sol

Pas d'autres informations importantes disponibles.

. Effets écotoxiques:

. Remarque:

Nocif pour les poissons.

. Autres indications écologiques:

. Indications générales:

Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

Nocif pour les organismes aquatiques.

Catégorie de pollution des eaux 2 (D) (Classification propre): polluant

Danger pour l'eau potable dès fuite d'une petite quantité dans le sous-sol.

. 12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB

. PBT:

Non applicable.

. vPvB:

Non applicable.

(suite page 6)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 01.10.2019

numero de version: 4

Révision: 01.10.2019

Nom du produit: C-41 CD-R SP 45
Révéléateur Chromogène Entretien

. **12.6 Autres effets néfastes** Pas d'autres informations importantes disponibles.

(suite de la page 5)

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

. **13.1 Méthodes de traitement des déchets**

. **Recommandation:**

Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

. **Catalogue européen des déchets**

09 01 01* bains de développement aqueux contenant un activateur

. **Emballages non nettoyés:**

. **Recommandation:** Evacuation conformément aux prescriptions légales.

. **Produit de nettoyage recommandé:** Eau, éventuellement avec des produits de nettoyage

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

. **14.1 Numéro ONU**

. **ADR, ADN, IMDG, IATA** néant

. **14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU**

. **ADR** néant

. **ADN, IMDG, IATA** néant

. **14.3 Classe(s) de danger pour le transport**

. **ADR, ADN, IMDG, IATA**

. **Classe** néant

. **14.4 Groupe d'emballage**

. **ADR, IMDG, IATA** néant

. **14.5 Dangers pour l'environnement:**

. **Marine Polluant:** Non

. **14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**

Non applicable.

. **14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC**

Non applicable.

. **"Règlement type" de l'ONU:**

néant

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

. **15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

. **RÈGLEMENT (CE) N° 1907/2006 ANNEXE XVII** Conditions de limitation: 3, 65

. **15.2 Évaluation de la sécurité chimique:** Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

. **Phrases importantes**

H290 Peut être corrosif pour les métaux.

H301 Toxique en cas d'ingestion.

H302 Nocif en cas d'ingestion.

(suite page 7)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 01.10.2019

numero de version: 4

Révision: 01.10.2019

Nom du produit: C-41 CD-R SP 45
Révéléateur Chromogène Entretien

(suite de la page 6)

H312 Nocif par contact cutané.
 H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
 H315 Provoque une irritation cutanée.
 H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
 H318 Provoque des lésions oculaires graves.
 H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
 H332 Nocif par inhalation.
 H351 Susceptible de provoquer le cancer.
 H361 Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus. Voie d'exposition: Ingestion.
 H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
 H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.
 H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

· **Contact:** E: sida@tetenal.com

· **Acronymes et abréviations:**

RID: Règlement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin de fer
 IATA-DGR: Dangerous Goods Regulations by the "International Air Transport Association" (IATA)
 ICAO: International Civil Aviation Organisation
 ICAO-TI: Technical Instructions by the "International Civil Aviation Organisation" (ICAO)
 ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route
 IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods
 IATA: International Air Transport Association
 GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals
 EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances
 ELINCS: European List of Notified Chemical Substances
 CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)
 LC50: Lethal concentration, 50 percent
 LD50: Lethal dose, 50 percent
 PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic
 vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative
 Met. Corr.1: Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux – Catégorie 1
 Acute Tox. 3: Toxicité aiguë – Catégorie 3
 Acute Tox. 4: Toxicité aiguë – Catégorie 4
 Skin Corr. 1C: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 1C
 Skin Irrit. 2: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 2
 Eye Dam. 1: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 1
 Eye Irrit. 2: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 2
 Skin Sens. 1: Sensibilisation cutanée – Catégorie 1
 Carc. 2: Cancérogénicité – Catégorie 2
 Repr. 2: Toxicité pour la reproduction – Catégorie 2
 STOT RE 2: Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée) – Catégorie 2
 Aquatic Acute 1: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité aiguë pour le milieu aquatique – Catégorie 1
 Aquatic Chronic 1: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique – Catégorie 1
 Aquatic Chronic 3: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique – Catégorie 3

· *** Données modifiées par rapport à la version précédente**